

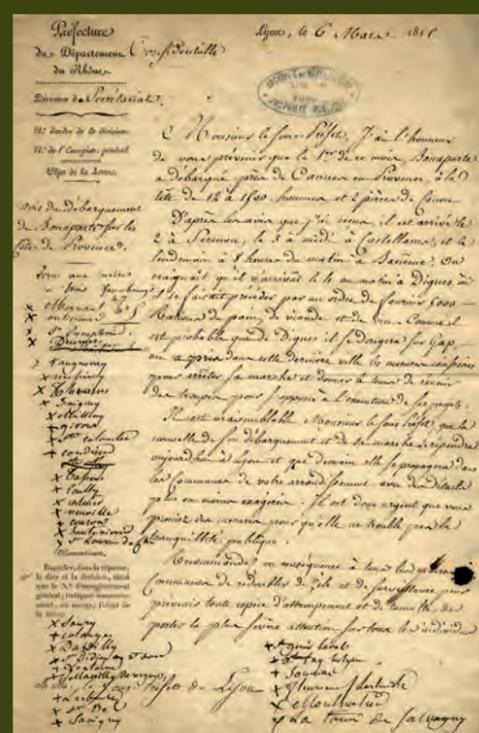


Le vol de l'Aigle

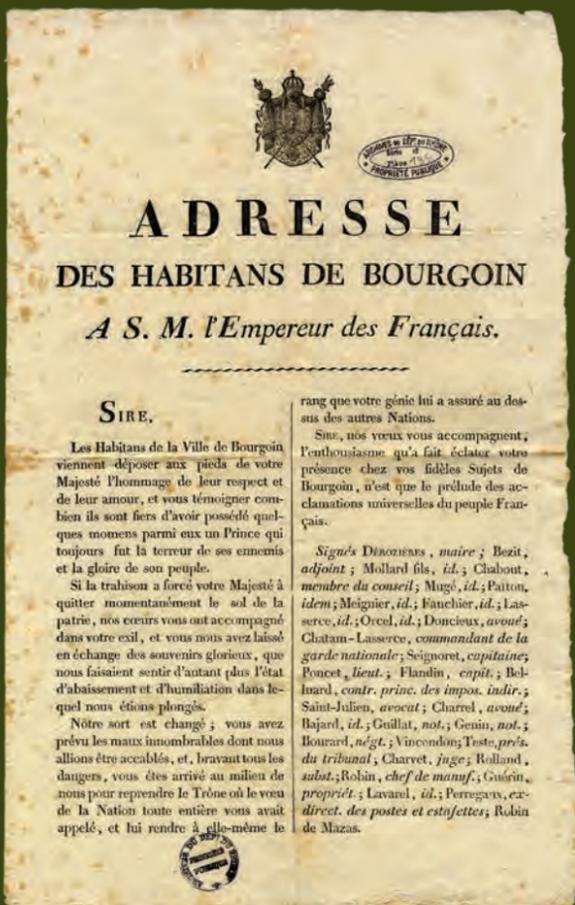
C'est par une lettre datée du 6 mars 1815 que le préfet du Rhône, le comte Chabrol, informe le sous-Préfet que Napoléon a débarqué sur le continent.

Ce retour inattendu semble jalonné d'un enthousiasme de plus en plus affirmé au fil des étapes, comme à Bourgoin où la population manifeste une adhésion massive. Pour l'heure, la lutte avec les royalistes se livre par placards interposés.

Ce même jour à Paris Louis XVIII déclare Napoléon « traître et rebelle » et enjoint « à lui courir sus »...



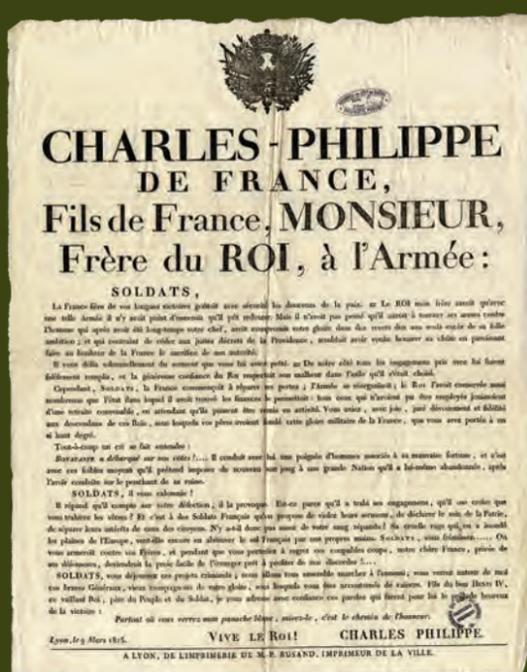
Lettre du comte Chabrol au sous-préfet annonçant le débarquement de Napoléon. Arch. dép. Rhône, 1 M 112



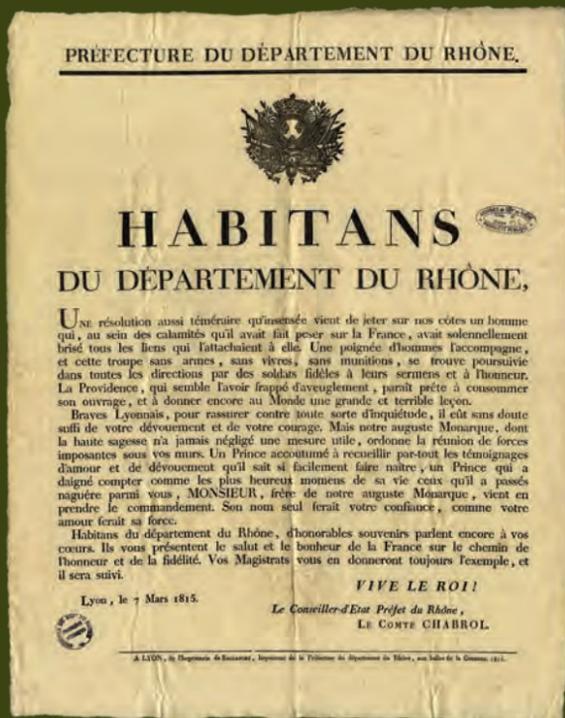
Affiche d'adhésion des habitants de Bourgoin (Isère) à l'Empereur. Arch. dép. Rhône, 8 J 22

Le comte d'Artois et le duc d'Angoulême tenteront, mais en vain, de lui barrer la route d'une étape décisive : LYON.

En effet, Napoléon sait que s'il prend la ville, il ira jusqu'à Paris... et retrouvera son trône !



Appel de Charles, comte d'Artois, à la fidélité des soldats envers le Roi. Arch. dép. Rhône, 8 J 22



Placard du comte Chabrol demandant la confiance en Monsieur, chargé du commandement de la ville. Arch. dép. Rhône, 8 J 22

Mais comment sera-t-il accueilli à Lyon ?



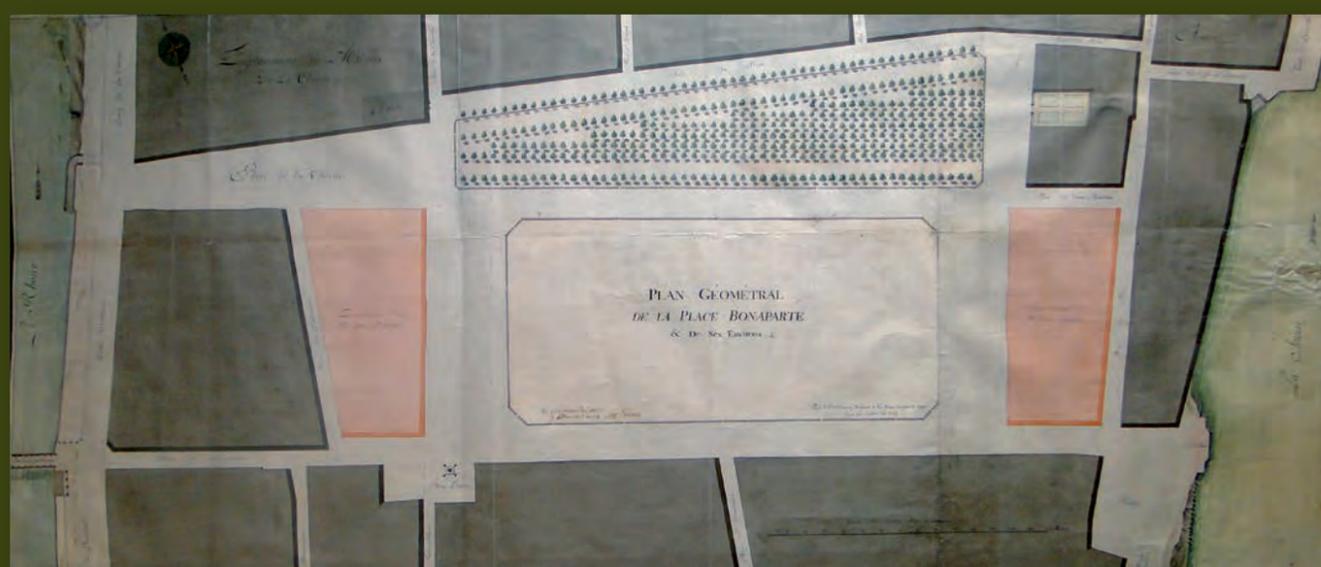


Les Lyonnais se souviennent

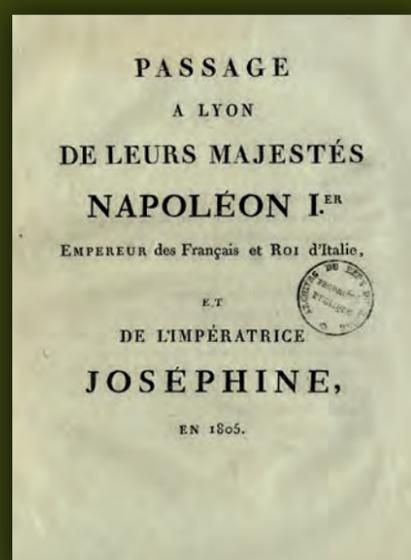
Ils savent que Napoléon a toujours nourri une affection particulière pour leur ville qu'il a redressée après la Révolution.

C'est bien lui qui a rétabli l'ordre, restauré la municipalité et relancé son économie, en particulier l'industrie de la soie.

Lui qui a scellé la première pierre du chantier de rénovation des façades de la ci-devant place Bellecour, à laquelle on a donné son nom, pour offrir un souffle nouveau à cette ville dévastée en 1793.



Plan géométral de la place Bonaparte, actuellement place Bellecour, 1801. Arch. dép. Rhône, 1 PL 65



Cahier de relation du passage de leurs majestés.
Arch. dép. Rhône, 1 M 162

Lui encore, accompagné de l'Impératrice, qui a reçu leurs compliments en 1805 et auquel aujourd'hui ils se préparent à ouvrir leurs portes.



Arrêté du conseiller d'État Najac relatif à l'érection d'un monument, place Bonaparte, an X. Arch. dép. Rhône, 4 T 26

Archives du département du Rhône et
de la métropole de Lyon



L'œuvre du Premier Empire

Des multiples innovations administratives et juridiques, préfets, Banque de France, Légion d'honneur et Code civil, la plus visible dans les Archives est sans doute le cadastre.

Supplantant les terriers et cartes terristes de l'Ancien Régime réalisés à la demande des grands propriétaires, il est destiné, dès 1808, à établir une répartition équitable de l'impôt sur la propriété foncière.

Aujourd'hui, le cadastre napoléonien n'est plus utilisé pour le recouvrement de l'impôt mais à des fins historiques, permettant de réaliser une généalogie foncière.



Carte terriste. Arch. dép. Rhône, 3 PL 86



Plan tiré de l'atlas cadastral d'Ampuis, 1809. Arch. dép. Rhône, 3 P 2605

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

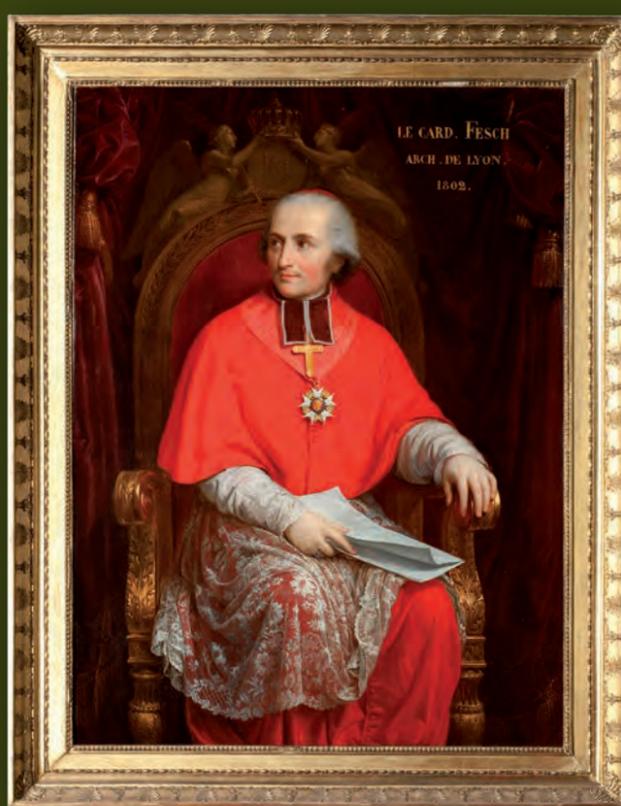


L'oncle archevêque

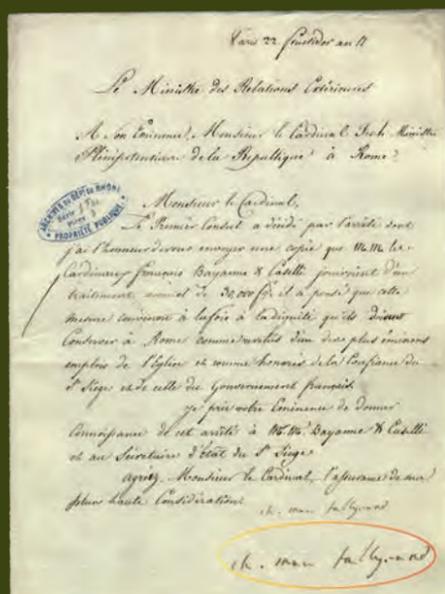
De la Révolution au cardinal Fesch

C'est aussi Napoléon qui, après les excès de la Révolution, a restauré l'Église de Lyon. En 1802, il fait nommer comme archevêque son oncle, Joseph Fesch.

C'est ce dernier qui, la veille du sacre de l'Empereur, célèbre le mariage de Napoléon et de Joséphine de Beauharnais.



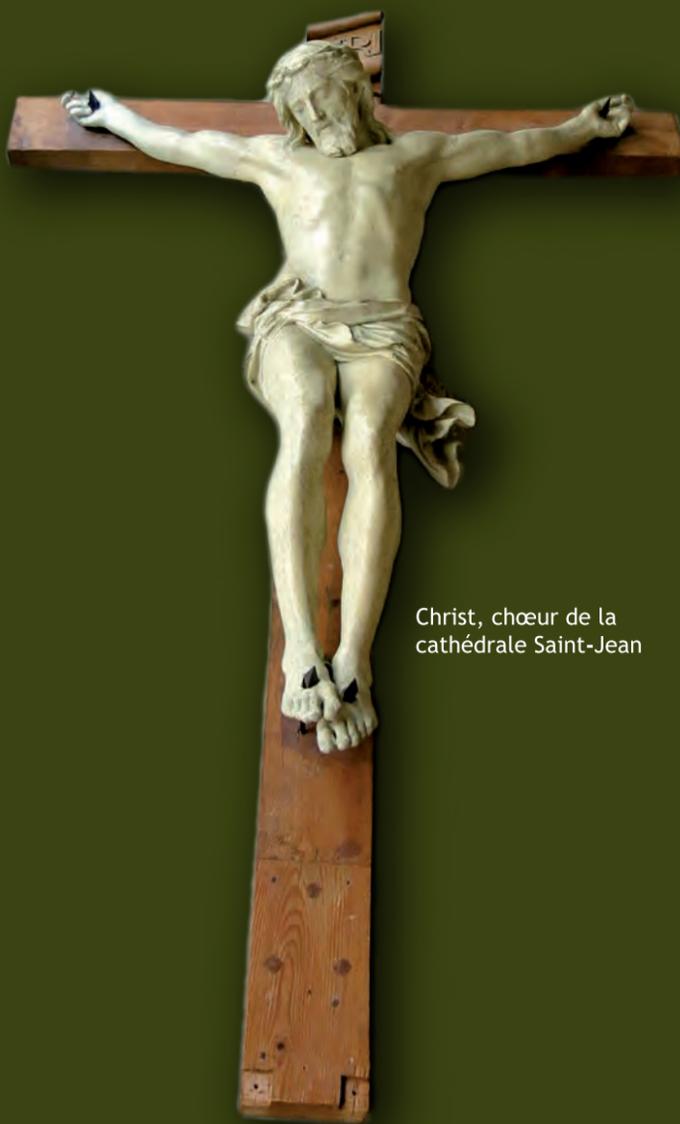
Portrait du cardinal Fesch.
Trésor de la cathédrale.
Andrea Appiani, 1805



Lettre de Talleyrand au cardinal Fesch. Arch. dép. Rhône, 1 F 40

Ministre plénipotentiaire de l'Empire à Rome, le cardinal joue un rôle politique autant que spirituel et entretient une correspondance suivie avec M. de Talleyrand.

Grand amateur d'art, le cardinal Fesch contribua aussi à la décoration de sa cathédrale et des églises de son diocèse. C'est lui qui fit réaliser le grand Christ de la cathédrale Saint-Jean, confectionné en papier mâché, technique traditionnelle éprouvée en Italie.



Christ, chœur de la cathédrale Saint-Jean

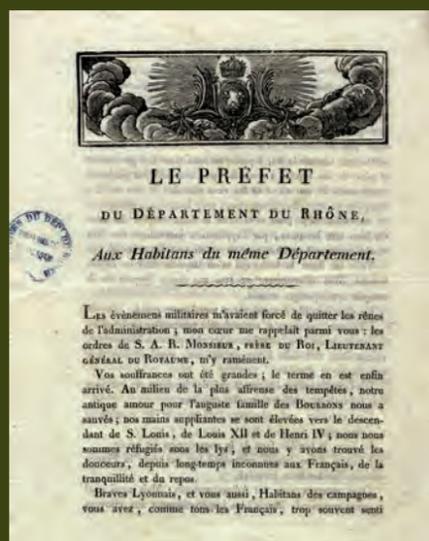


Mandement du cardinal Fesch aux fidèles du diocèse.
Arch. dép. Rhône, 25 J 44



La première Restauration

Soucieux de disposer d'une administration loyale, Louis XVIII avait remplacé ses cadres : le 22 novembre 1814, il confiait la préfecture au comte Chabrol et la mairie à Jean-Joseph Méallet, comte de Fargues.



LE PRÉFET

DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE,

Aux Habitans du même Département.

Les évènements militaires m'avaient forcé de quitter les rênes de l'administration ; mon cœur me rappelait parmi vous : les ordres de S. A. R. Monsieur, frère du Roi, Lieutenant Général du Royaume, m'y ramènent.

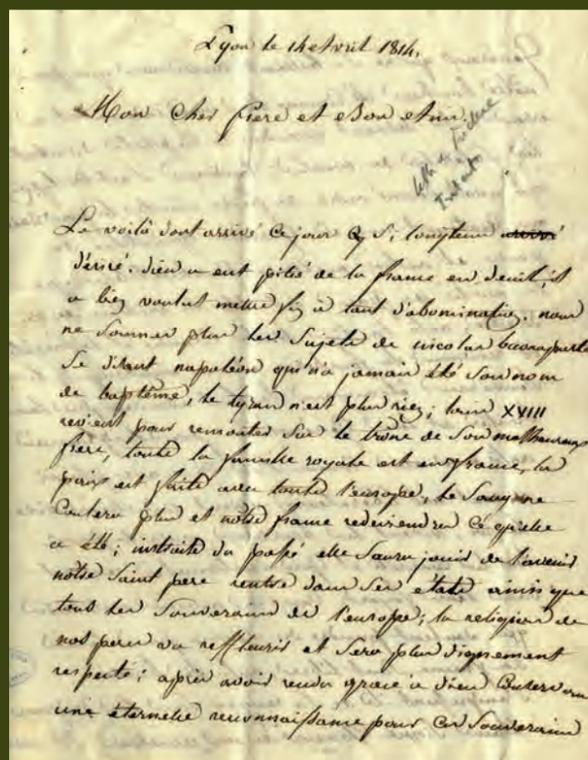
Vos souffrances ont été grandes ; le terme en est enfin arrivé. Au milieu de la plus affreuse des tempêtes, notre antique amour pour l'auguste famille des Bourbons nous a sauvés ; nos mains suppléantes se sont élevées vers le descendant de S. Louis, de Louis XII et de Henri IV ; nous nous sommes réfugiés sous les lois, et nous y avons trouvé les douceurs, depuis longtemps inconnues aux Français, de la tranquillité et du repos.

Braves Lyonnais, et vous aussi, Habitans des campagnes, vous êtes, comme tous les Français, trop souvent sans

« Braves Lyonnais, et vous aussi, habitants des campagnes... »

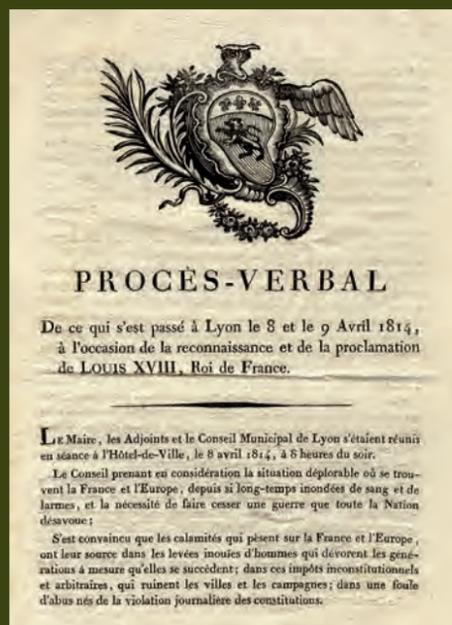
Circulaire du Comte de Bondy après sa nomination à la Préfecture, 9 mai 1814.

Arch. dép. Rhône, 2 M 3



Aimé Galanzon de Chavannes, légitimiste lyonnais, se réjouit du retour de Louis XVIII.

Arch. dép. Rhône, 127 J 40



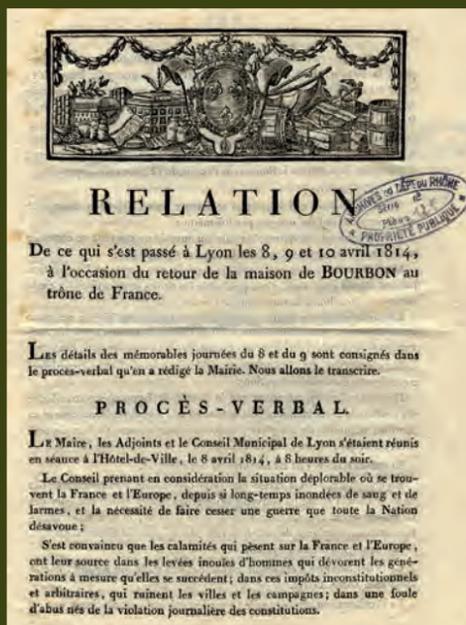
PROCÈS-VERBAL

De ce qui s'est passé à Lyon le 8 et le 9 Avril 1814, à l'occasion de la reconnaissance et de la proclamation de LOUIS XVIII, Roi de France.

Le Maire, les Adjoints et le Conseil Municipal de Lyon s'étaient réunis en séance à l'Hôtel-de-Ville, le 8 avril 1814, à 8 heures du soir.

Le Conseil prenant en considération la situation déplorable où se trouvent la France et l'Europe, depuis si long-temps inondées de sang et de larmes, et la nécessité de faire cesser une guerre que toute la Nation désavoue :

S'est convaincu que les calamités qui pèsent sur la France et l'Europe, ont leur source dans les levées inouïes d'hommes qui dévorent les générations à mesure qu'elles se succèdent ; dans ces impôts inconstitutionnels et arbitraires, qui ruinent les villes et les campagnes ; dans une foule d'abus nés de la violation journalière des constitutions.



RELATION

De ce qui s'est passé à Lyon les 8, 9 et 10 avril 1814, à l'occasion du retour de la maison de BOURBON au trône de France.

Les détails des mémorables journées du 8 et du 9 sont consignés dans le procès-verbal qu'en a rédigé la Mairie. Nous allons le transcrire.

PROCÈS-VERBAL

Le Maire, les Adjoints et le Conseil Municipal de Lyon s'étaient réunis en séance à l'Hôtel-de-Ville, le 8 avril 1814, à 8 heures du soir.

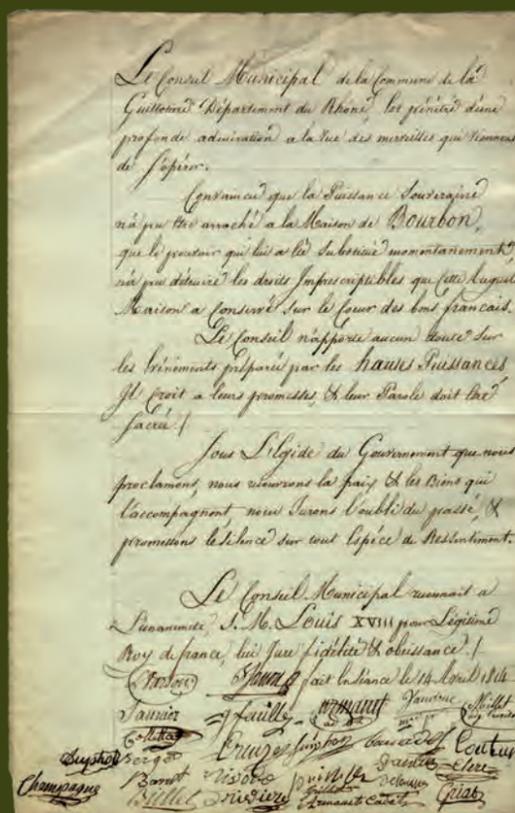
Le Conseil prenant en considération la situation déplorable où se trouvent la France et l'Europe, depuis si long-temps inondées de sang et de larmes, et la nécessité de faire cesser une guerre que toute la Nation désavoue :

S'est convaincu que les calamités qui pèsent sur la France et l'Europe, ont leur source dans les levées inouïes d'hommes qui dévorent les générations à mesure qu'elles se succèdent ; dans ces impôts inconstitutionnels et arbitraires, qui ruinent les villes et les campagnes ; dans une foule d'abus nés de la violation journalière des constitutions.

Fêtes organisées à Lyon pour le retour de Louis XVIII.

Arch. dép. Rhône, 8 J 17

À travers le chassé-croisé des hauts fonctionnaires, ce sont deux légitimités qui s'opposent, s'affrontent et se succèdent : l'une, liée à la naissance, se prévaut de la grâce de Dieu, l'autre se revendique de la volonté du peuple.



Décision du conseil municipal de la Guillotière de reconnaître Louis XVIII comme souverain légitime.

Arch. dép. Rhône, 1 M 111

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

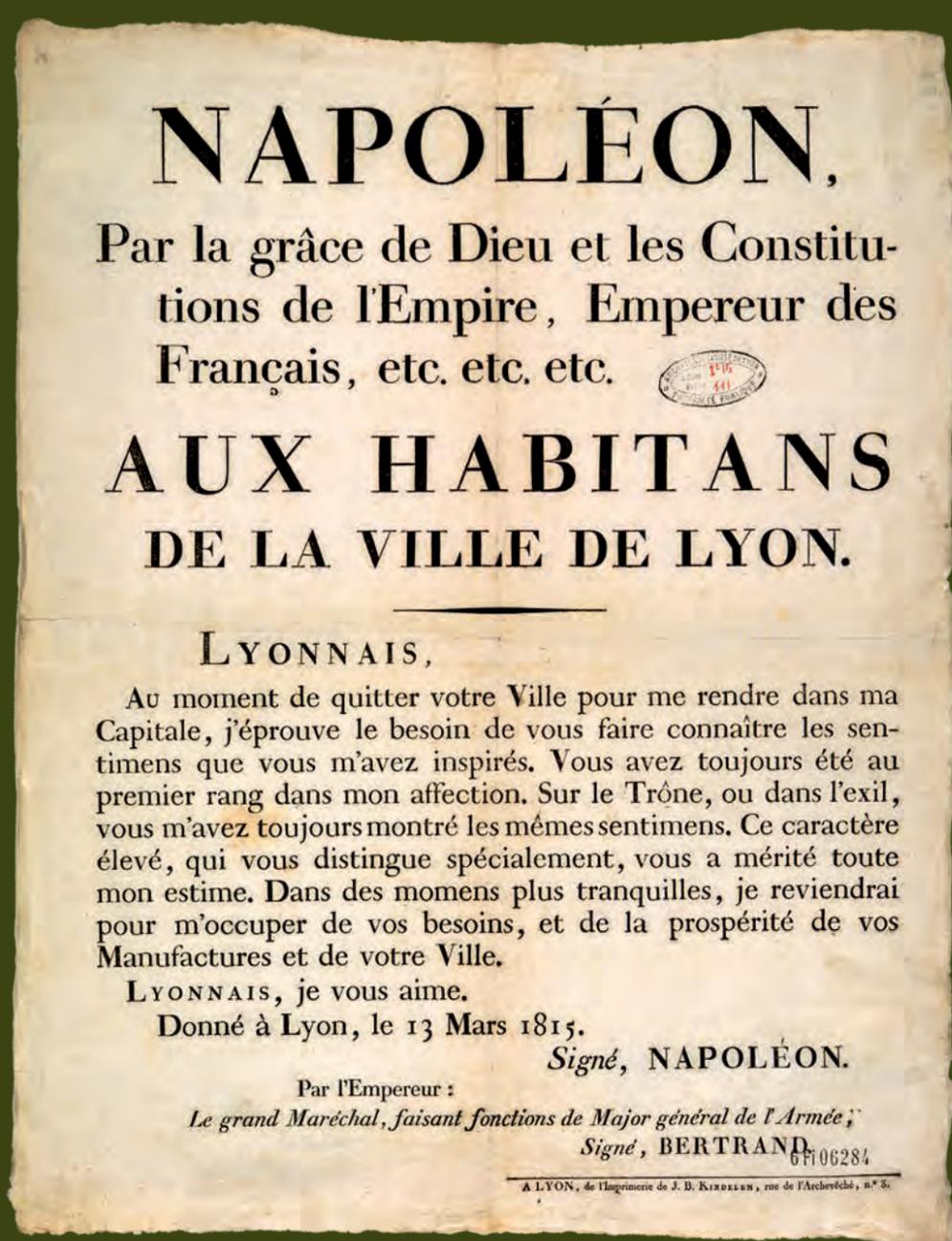




Les trois jours des Cent-Jours

« *Lyonnais, je vous aime* »

déclare l'Empereur.



Arch. mun. de Lyon, 6 F1 11

Encouragé par l'accueil chaleureux qui lui est réservé, Napoléon reste trois jours dans la bonne ville de Lyon, du 10 au 13 mars : le temps pour lui d'édicter les neufs décrets qui lui restituent son statut d'Empereur et de mettre en place à son tour les dirigeants de sa politique.

Il nomme au poste de préfet un de ses anciens compagnons de la campagne d'Égypte, le comte Fourier, et à la mairie, le 20 avril, Antoine Jars.

De plus, il adjoint une mesure exceptionnelle en confiant la 19^{ème} région militaire au conseiller d'État Maret.





Les notables

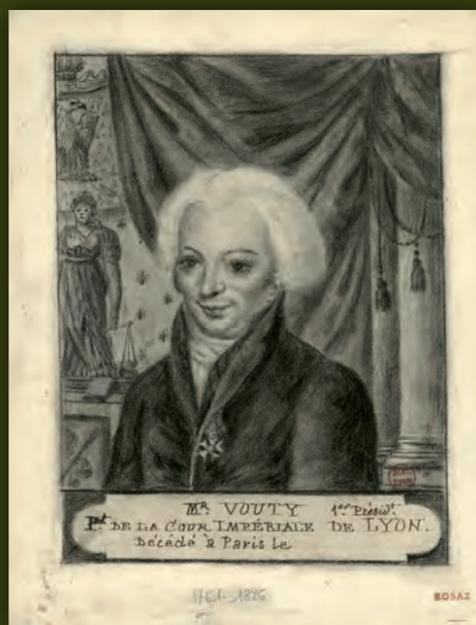
Pour affirmer son retour et asseoir sa politique, Napoléon doit impérativement trouver le soutien des notables, gage de notoriété, de prospérité et de stabilité. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'il a toujours cherché à favoriser leur place dans la société, notamment en créant le vote censitaire. Cette disposition qui réserve la possibilité de voter aux personnes les plus imposées, leur permet de gravir quelques marches de l'échelle aristocratique.

29 Charles de Magnien âgé de 50 ans, 2 fils et 2 filles	a Lyon	Seigneur de Magnien, officier au grade supérieur, valeur 30,000. Ex-Corps municipal de Lyon et ex-Collège d'enseignement, notamment député au Corps législatif.	Gentil homme de fort il est père nécessaire de l'abbé Louis Contulain, grand des finances, homme instruit en administration et en finance
30. Denis de Cuzieu, âgé de 48 ans 2 fils dont l'un est actuellement sous les drapeaux en Espagne comme officier d'infanterie. D'infanterie	a Lyon	ancien Seigneur de Cuzieu, infanterie et de St-Genès Beaujolais, et officier au régiment 20,000. D'artillerie, Comte maire de St-Genès de Département	Famille très honnête de Lyon très bien alliée
31. Lacroix de Baral, âgé de 46 ans	a Lyon	frère de l'ancien Seigneur de Baral et mari en Lyon, et notamment	Excellente famille Contulain de Lyon, reconnue par la justice et la munificence comme chef de son grand vint, et grand obéissant de l'ancien chapitre noble de St-Juth.

« Famille très honnête de Lyon, très bien alliée ». Notes sur les anciennes familles du département du Rhône. Fonds de la préfecture. Arch. dép. Rhône, 1 M 110.

Claude-Antoine Vouty de La Tour (1761-1826)

Les liens qui l'unissent à Napoléon sont profonds. Claude-Antoine Vouty fut largement comblé dès la période consulaire : juge au tribunal civil de Lyon, président du tribunal d'appel, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général, conseiller municipal, administrateur des hospices civils, membre de l'Académie, il joue un rôle de premier plan au sein de la cité et entretient des rapports directs avec Napoléon.



Collection Bibliothèque municipale de Lyon, boîtes portraits-Vouty de la Tour. Cliché, Bibliothèque municipale de Lyon

Nicolas-François Cochard (1763-1834)



Collection Bibliothèque municipale de Lyon, boîtes portraits-Cochard. Cliché, Bibliothèque municipale de Lyon

Il rencontre personnellement l'Empereur en 1805, et est reçu avocat à la cour d'appel en 1810. Membre éminent de la prestigieuse Académie dès 1809 à Lyon, il œuvre également au sein de la Société d'agriculture. Passionné de recherche, il publie nombre d'ouvrages, en particulier des descriptions historiques de Condrieu et Lyon.



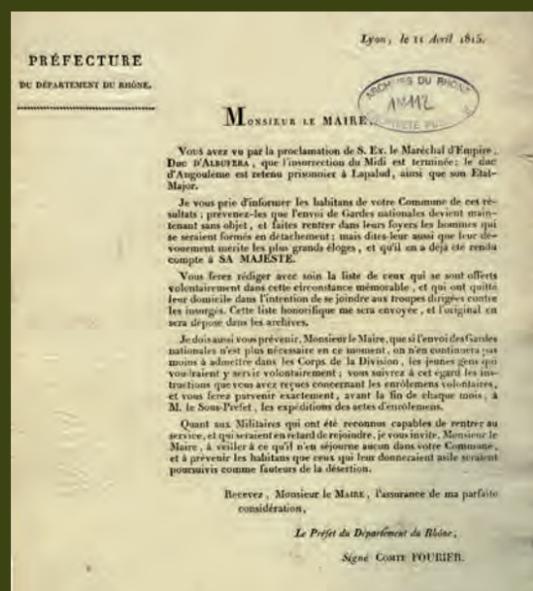
Lutter sur tous les fronts

De l'intérieur, les insurgés

Les partisans de la monarchie n'ont pas renoncé. Des foyers de rébellion éclatent sur tout le territoire, particulièrement ardents ils embrasent l'Ouest et le Midi de la France.

L'état de siège est déclaré dans la ville de Lyon.

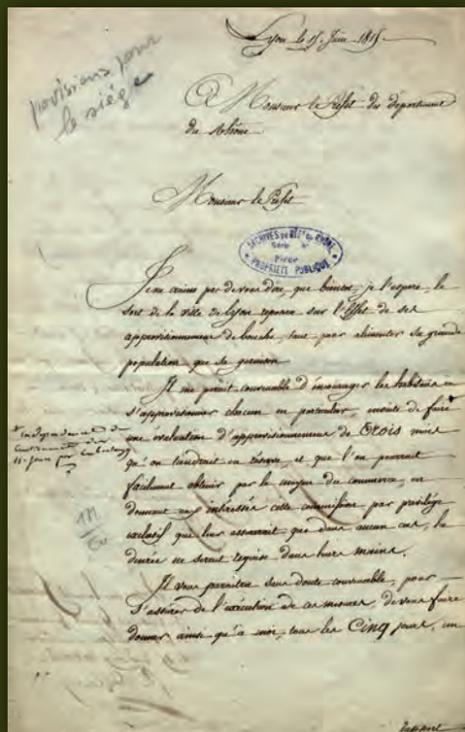
À la demande du maire de Villefranche, de nombreux volontaires viennent épauler la garde nationale.



Lettre du comte Fourier aux maires des communes du Rhône, annonçant la fin de l'insurrection du Midi.
Arch. dép. Rhône, 1 M 112

De l'extérieur, les coalisés

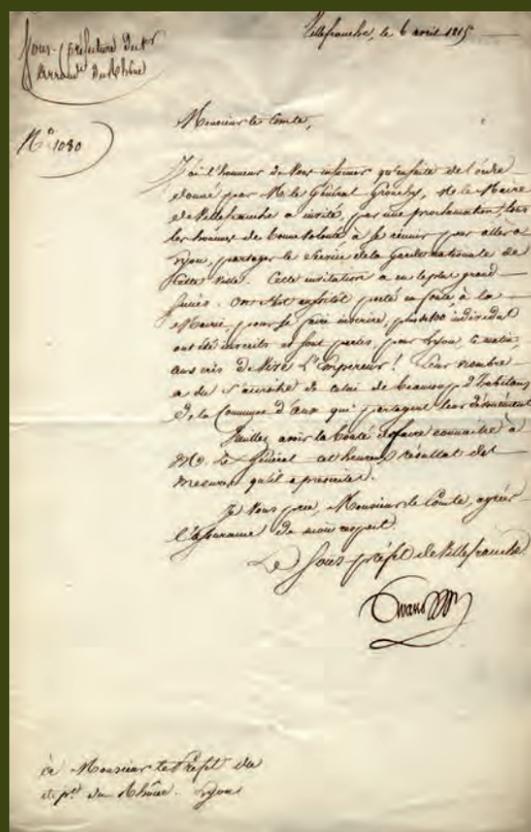
Par une proclamation établie à Vienne dès le 13 mars 1815, les alliés de la royauté se sont rassemblés pour former une nouvelle coalition.



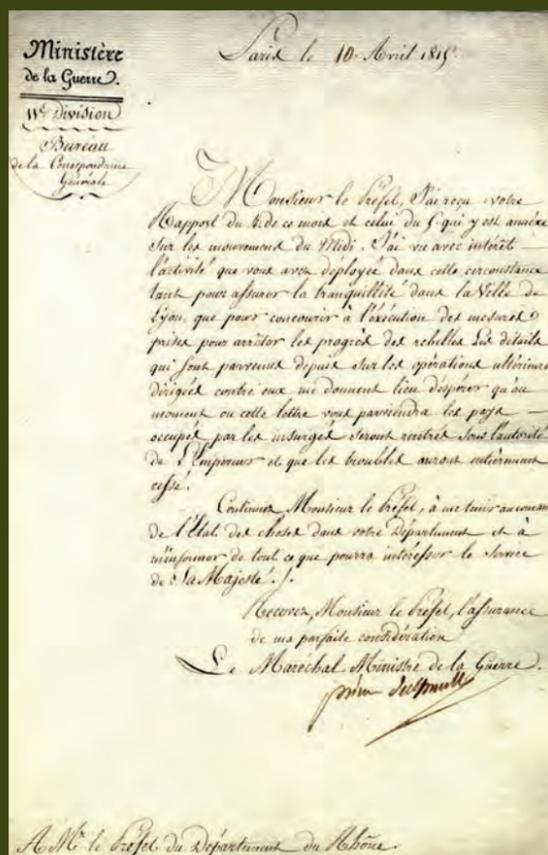
Lettre au préfet précisant les approvisionnements à réaliser dans la perspective du siège de la ville.
Arch. dép. Rhône, 1 M 112

Considérant Napoléon comme responsable du désordre de l'Europe, ils l'accusent d'avoir rompu la convention établie à l'île d'Elbe et jurent de mettre tout en œuvre pour faire disparaître l'usurpateur de la scène européenne.

Une nouvelle guerre s'engage



Lettre du sous-préfet de Villefranche au préfet du Rhône, se félicitant d'avoir réuni des renforts contre les insurgés.
Arch. dép. Rhône, 1 M 112



Lettre de félicitation du ministre de la guerre au préfet du Rhône lors de la lutte contre les insurgés.
Arch. dép. Rhône, 1 M 112



Les fédérés

Très vite les nuages s'amoncellent...

Quelques jours suffisent pour essayer, le 18 juin, la terrible défaite de Waterloo.

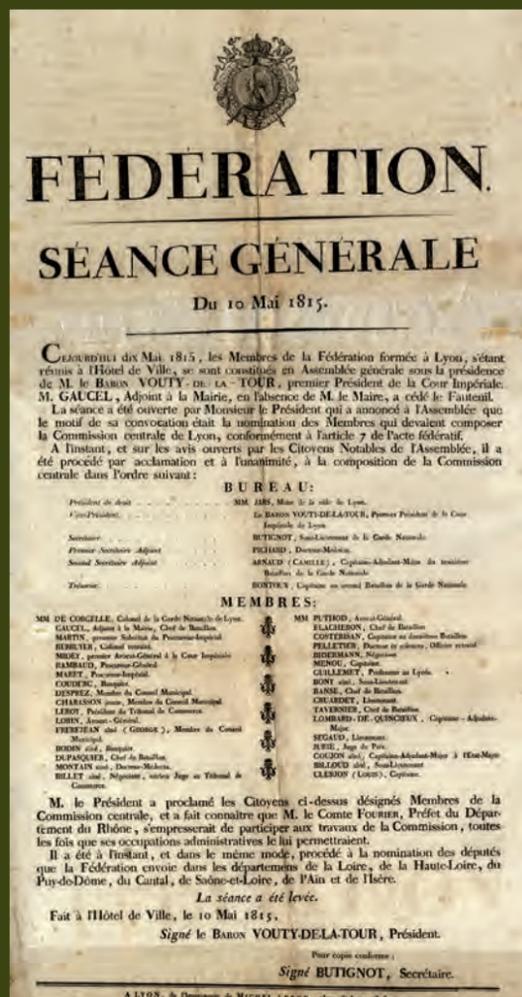
L'aventure pouvait-elle finir autrement ?

Abandonné du plus grand nombre, Napoléon ne peut plus compter que sur ses derniers fidèles. Au-delà de l'armée, certains se regroupent au sein d'une Fédération, prête « à porter un secours effectif et prompt à la première réquisition de l'autorité publique, partout où besoin sera ».

Mais la Fédération lyonnaise, encouragée par le maire Jars, ne comptera jamais que 328 membres.

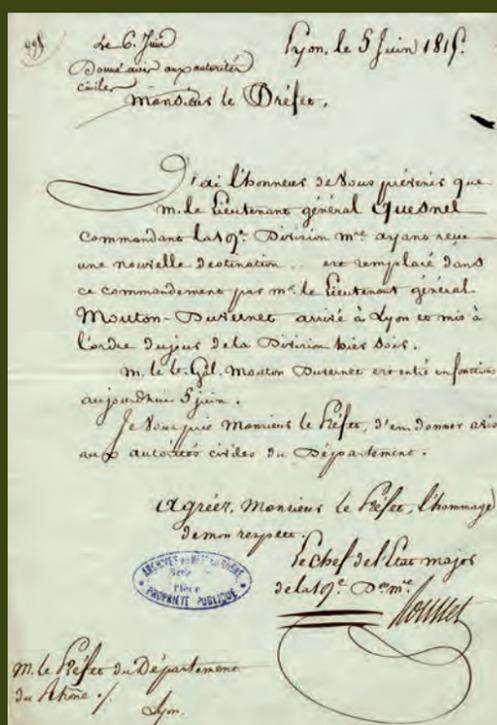
De toutes conditions sociales, ils tiennent des réunions régulières où ils échangent, réfléchissent, imaginent l'action et tentent de penser l'avenir.

Nommé gouverneur militaire de Lyon, le général Mouton-Duvernet a pour mission la défense de la ville et la structuration de 15 bataillons de fédérés.

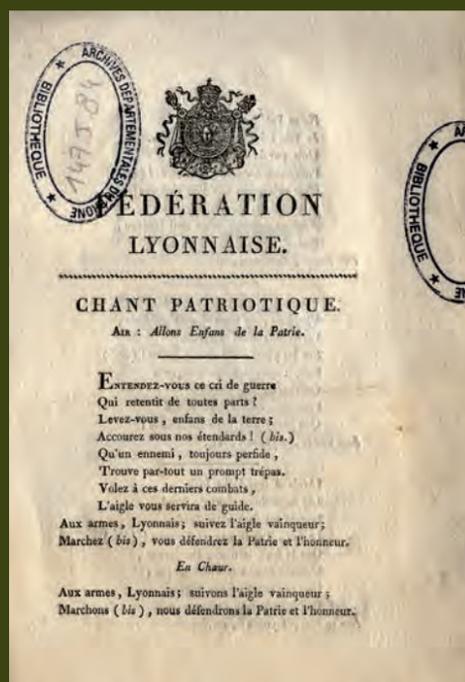


Placard de la Fédération lyonnaise.
Arch. dép. Rhône, R 1500

Ce ne sera pas suffisant...



Lettre du chef d'état-major au préfet,
annonçant la nomination du général
Mouton-Duvernet.
Arch. dép. Rhône, 1 M 112



Texte de la chanson de la Fédération
lyonnaise. Arch. dép. Rhône, 147 J 84

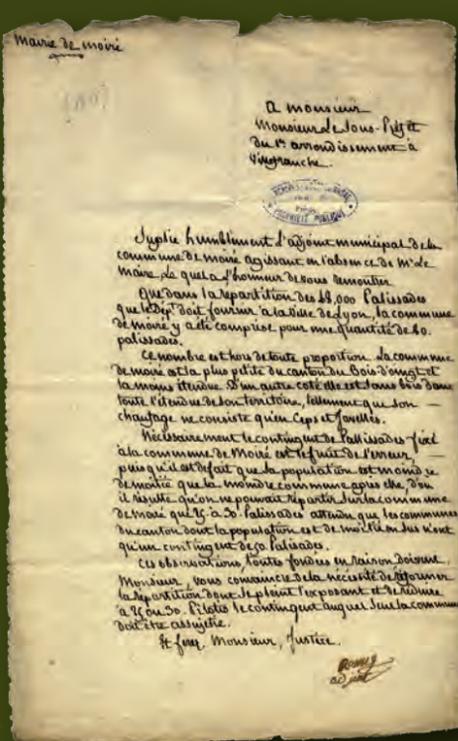


L'occupation

Le 22 juin 1815, Napoléon est contraint d'abdiquer

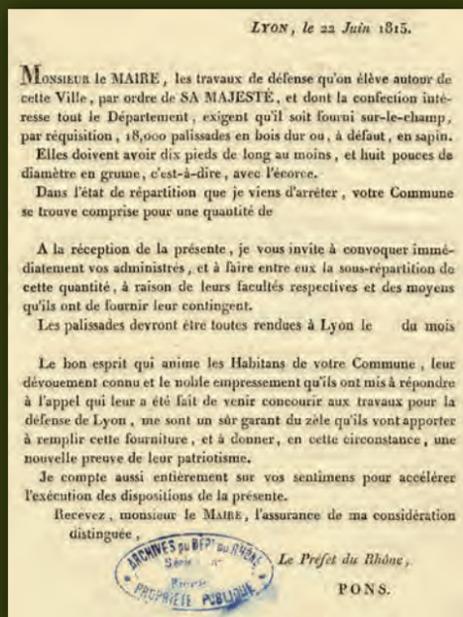
La défense de la ville réclame des hommes, des chevaux, du matériel et de l'argent !

Largement sollicitées, les communes du département du Rhône ne parviennent pas à satisfaire les besoins insatiables de l'armée.

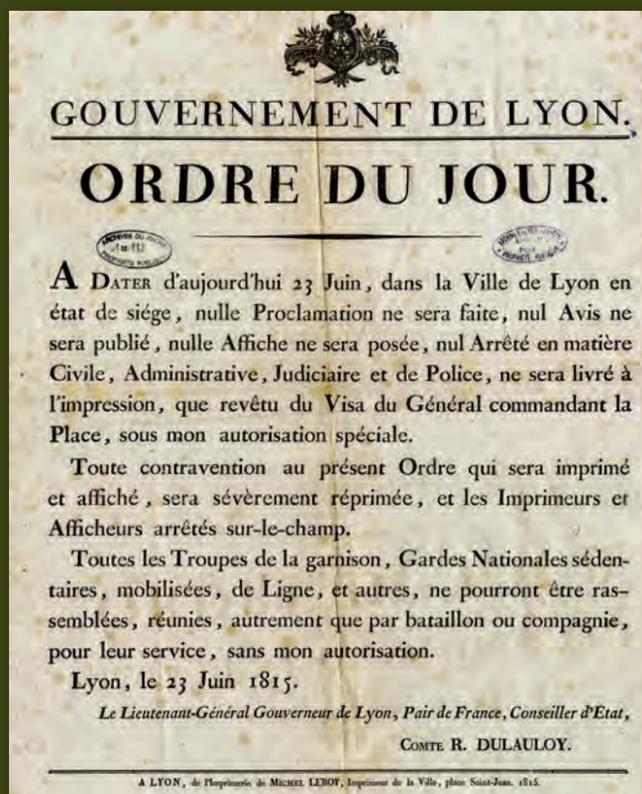


Doléances des communes de Moiré et Salles face aux exigences de défense de Lyon.
Arch. dép. Rhône, 1 M 112

L'armée autrichienne est aux portes des Alpes et fait route sur Lyon : le 23 juin, l'état de siège est à nouveau décrété.



Demande aux communes d'équipements de défense. Arch. dép. Rhône, 1 M 112



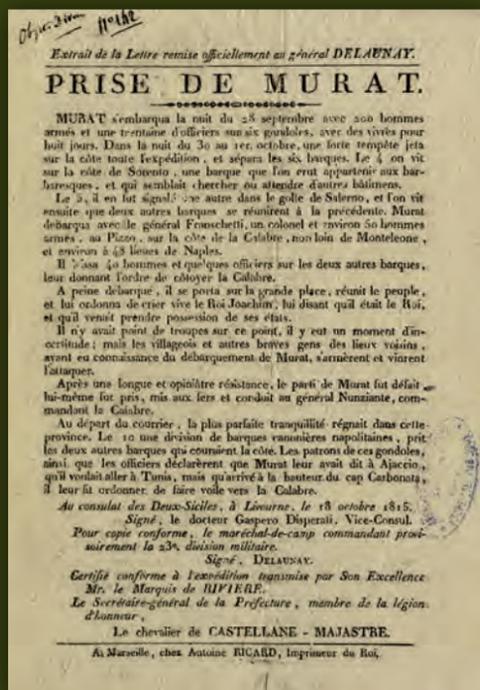
Placard portant décret d'état de siège dans la ville de Lyon.
Arch. dép. Rhône, 1 M 112

Le cœur n'y est plus et tout combat semble vain. Le 12 juillet, le maréchal Suchet signe un armistice à Montluel. Le général Mouton-Duvernet refuse de distribuer des armes aux fédérés. Le 17, les Autrichiens entrent dans Lyon et défilent place Bellecour.



La Terreur blanche

Dominé par les ultra-royalistes, le nouveau gouvernement institue une forme de répression qui prend le nom de « Terreur blanche ». Au-delà de la volonté de vengeance, elle vise à réduire les libertés individuelles au profit du pouvoir de l'État. La censure est rétablie, les cris et écrits séditieux sont supprimés, une nouvelle loi des suspects est promulguée.



Extrait de lettre relatant la prise de Joachim Murat.
Arch. dép. Rhône, 4 M 278

Parmi ses victimes les plus célèbres se trouvent Joachim Murat, le maréchal Ney et le général Mouton-Duvernet.

Général d'Empire, il s'était rallié à Louis XVIII avant de revenir à Napoléon pendant les Cent-Jours : le Roi ordonne de le rechercher pour être jugé.

Réfugié en Forez, il se livre de lui-même à Montbrison.

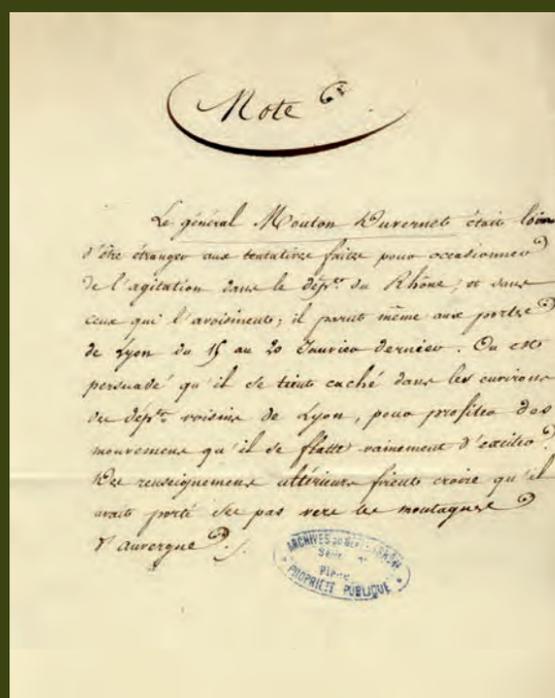
Condamné à mort, il est fusillé le 27 juillet à Lyon, chemin des Étroits.



Portrait du général Mouton-Duvernet.
Lyon, musées Gadagne n° 37-298



Dépêche informant le préfet de la décision de juger le général Mouton-Duvernet.
Arch. dép. Rhône, 4 M 278



Note d'information sur la recherche du général Mouton-Duvernet.
Arch. dép. Rhône, 4 M 278



L'autre empereur

Il faudra attendre quelques années avant de retrouver un Napoléon à Lyon. Ce sera sous le Second Empire, lors du voyage de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie.

Ils auront alors le loisir d'admirer, place Carnot, la statue du premier Empereur.

Cependant, bien des regards semblent déjà tournés vers un autre avenir, celui de l'Europe et de la République : c'est un monument à son effigie qui remplacera bientôt Napoléon I^{er}.



Statue de Napoléon 1^{er} avec la gare de Perrache en arrière plan.
Arch. dép. Rhône, FG A 110



Revue des troupes sur la place Bellecour par Napoléon III. Arch. dép. Rhône, FG A 110



Le souvenir napoléonien à Lyon...

Malgré le temps et les changements de régime qui ont débaptisé les rues à plusieurs reprises (la rue Impériale de 1806 est aujourd'hui la rue Édouard Herriot) le premier Empire est encore très présent à Lyon.



Montée **Hoche**

Nommée en 1878. Anciennement montée Bonaparte, celui-ci l'a empruntée pour se rendre au Fort Saint-Jean.

Pont **Bonaparte**

Nommé en 1950. Anciennement pont Tilsitt, il commémore le Premier Consul plutôt que l'Empereur.

Quai de **Tilsitt**

Nommé vers 1868. Commémore la paix signée à Tilsitt entre le tsar Alexandre 1^{er} et Napoléon.

Quai de **Bondy**

Nommé en 1811. Pierre-Marie Taillepié de Bondy est un fidèle de l'Empereur, nommé préfet du Rhône en 1810. Il défend Lyon contre les Autrichiens pendant l'hiver 1814.

Rue **Ney**

Nommée en 1842. Maréchal d'Empire.

Rue **Masséna**

Nommée en 1842. Maréchal d'Empire.

Rue **général Mouton-Duvernet**

Nommée en 1922. Général d'Empire rallié à Louis XVIII sous la première Restauration, revenu tardivement à Napoléon pour les Cent-Jours, il est nommé gouverneur de Lyon.

Cours d'**Herbouville**

Nommé en 1811. Charles Joseph Fortuné d'Herbouville, préfet du Rhône de 1806 à 1810, il relance l'industrie de la soie.



... et dans le Rhône

À Villefranche-sur-Saône, une plaque apposée sur la façade de l'ancienne mairie rappelle que venant de Lyon, l'empereur aurait été acclamé par « 60 000 personnes de la Calade... »



Ancienne rue Nationale de Villefranche-sur-Saône
Arch. dép. Rhône, FG A/123

... et au col des Écharmeaux, Jean Molette, marchand de sabots, né quatre ans après les Cent-Jours, réalisa en 1861 une statue de Napoléon. Cette œuvre naïve témoigne de l'image traditionnelle de l'empereur : la main au gilet, tenant des jumelles et un aigle à ses pieds, il regarde désormais la postérité...



Statue de Napoléon sculptée par J. Molette fils, érigée au col des Écharmeaux.
© Photo Havang (wikipédia)



Fin d'une histoire... naissance d'une légende

À travers ses luttes partisans, ses ambitions déçues, ses complots et sans oublier ses victimes, la période des Cents-Jours a marqué un temps de rupture, avant de renouer avec la monarchie, laissant la France en état, sinon de guerre, de crise civile...

Il faudra attendre que s'éteignent les passions et les rancœurs pour porter sur ce fragment d'histoire un regard renouvelé, éclairé des belles plumes de Chateaubriand, Constant, Stendhal, Hugo, puis Lamartine et Nerval...

Entre blâme et admiration, Napoléon n'a laissé personne indifférent.

Les Cents-Jours furent le dernier défi que devait se lancer le petit caporal devenu Empereur. Dernier brasier où, en marge de l'Histoire, il put forger sa propre légende.

Livrets de chansons.
Éditions début du XX^e siècle.
Arch. dép. Rhône, 1 J 1560



Extrait de la chanson : Moi Z' et Napoléon